

catalogue 2019

Formations à destination des personnes
travaillant en ESAT et en EA

Formations à destination des entreprises
et professionnels médico-sociaux

Prestations et services

pôle études formation



Organisme de formation enregistré sous le N° 24 45 02516 45

450, rue des jonquilles - 45770 SARAN

tél : 02 38 52 12 12 mail : formation@centarpents.fr

Le Pôle Etudes et Formation

A qui nous adressons nous ?

- A toute personne en situation de handicap ;
- Aux ouvriers en situation de handicap travaillant en ESAT, EA et entreprises de milieu ordinaire ;
- Aux établissements médico-sociaux et à leurs équipes pluridisciplinaires ;
- Aux entreprises du secteur public et privé confrontées à la situation de handicap.

Nos actions

- Etudes et consultations en activité humaine et en accessibilité ;
- Accompagnement pédagogique ;
- Bilans de positionnement professionnel ;
- Formation professionnelle et analyse des pratiques ;
- Formation en éducation et soutien des personnes en situation de handicap.

Nos spécificités

Toutes nos actions à destination du public en situation de handicap sont conçues avec des méthodologies d'apprentissage ou démarches d'accompagnement appropriées, des supports pédagogiques adaptés et accessibles y compris aux personnes non lectrices.



Les formations à destination des entreprises et des professionnels médico-sociaux reposent sur la dimension d'inter-professionnalité en répondant au mieux aux réalités de la pratique professionnelle.

Le Pôle Etudes et Formation propose des formations conjointes aux ouvriers en situation de handicap et aux professionnels d'encadrement pour une plus grande cohérence du travail d'équipe.

Nos valeurs

Le Pôle Etudes et Formation est géré par l'association « Institut les Cent Arpents », porteuse de valeurs humaines fortes et d'éthique professionnelle affirmée, en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM).

Esprit d'écoute, de service et de solidarité.

Le Pôle Etudes et Formation accepte les personnes sans préjugés politiques, religieux ou sectaires, conformément à l'esprit associatif de « Institut les Cent Arpents ».

Le Pôle Etudes et Formation favorise les démarches de partenariat avec des entreprises, des associations et d'autres organismes de formation afin d'améliorer la qualité de ses formations et services.

Nos références

- Centre d'expertise et de ressources travail et handicap ;
- Centre de ressources pour la Validation Adaptée des Acquis de l'Expérience © ;
- Centre d'expertise et de ressources en informatique spécialisée et communication ;
- Centre de ressources en accessibilité de l'environnement et lisibilité des documents.



Notre approche

Toutes nos formations sont aménageables tant dans leur contenu (programme) que dans leur organisation (dates, durée, nombre de stagiaires). Notre objectif prioritaire est d'apporter une réponse formative adaptée à vos besoins.

Notre démarche :

- un échange et/ou rencontre préalable à l'élaboration du dossier pédagogique afin de bien cerner votre demande et besoin (analyse de pratique) ;
- une proposition circonstanciée de formation ou d'intervention incluant le programme envisagé ou détail des actions, les intervenants, un devis ;
- une évaluation permanente tout au long de la formation, de l'accompagnement ;
- un référent éducatif accompagnant des personnes en situation de handicap inscrites peut, sur demande préalable, participer à la formation sans coût supplémentaire ;
- Une attestation nominative délivrée au stagiaire après auto-évaluation et validation par le formateur ;
- un bilan en fin de formation, d'évaluation, d'accompagnement ou de consultation ;
- des préconisations, le cas échéant, en activité humaine, en aides à la compensation, en accessibilité, réalisées par un ergothérapeute.

Le Pôle Etudes et Formation peut répondre à votre demande de formation non inscrite au catalogue en vous proposant un programme et un intervenant approprié à vos besoins.

Nos tarifs

Nos coûts de formation sont basés sur un barème journalier selon le public visé (personnes en situation de handicap ou professionnels) et le nombre de personnes inscrites (de 1 à 10 participants maximum).

Pour les formations en inter, le nombre minimum d'inscrits est fixé à 5 personnes.

Nos formateurs

Tous nos formateurs sont des professionnels diplômés, en exercice, avec une expertise et une expérience reconnue dans leur profession et métier.

Nos moyens

- Des salles de formation pouvant accueillir des groupes, jusqu'à 50 personnes ;
- Un service restauration ;
- Un parc de postes informatiques fonctionnant sous multiboot (Windows, MAC OS, Ubuntu) avec serveur dédié ;
- Des tablettes tactiles (Windows, iOS, Android).

Notre bibliothèque

Notre bibliothèque regroupe de nombreuses données (au format pdf) concernant les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, la législation, les banques d'activités et modèles conceptuels, l'ergonomie et handicap, l'évaluation de la situation de handicap, l'accessibilité de l'environnement, les nouvelles technologies et la communication, les techniques de réadaptation et d'accompagnement pédagogique, des fiches et cahiers techniques...

Notre logithèque

- Plus de 200 solutions d'accessibilité de l'outil informatique ;
- Des logiciels d'aide à la communication écrite et non verbale ;
- Plus de 25 000 pictogrammes ;
- Des logiciels d'évaluations (perception visuelle, accès à l'outil, attention, mémoire, analyse du geste, risques musculo-squelettiques) ;
- Plus de 100 logiciels ludo-éducatifs.

**Vous avez une question,
n'hésitez pas à nous contacter**
www.centarpents.fr

Formations à destination des personnes travaillant en ESAT et en entreprise.

Compétences de base

- Développer ses savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Utiliser une règle graduée, un mètre, une équerre
- Découvrir l'ordinateur, la tablette
- Naviguer sur Internet
- Rédiger son Curriculum Vitae et une lettre de motivation



Durée

34 séances d'1h30
1 journée (7 heures)
2 jours (14 heures)
1 journée (7 heures)
2 jours (14 heures)

Accueil et gestion administrative

- Accueillir les personnes, répondre au téléphone
- Utiliser un traitement de texte
- Utiliser un tableur
- Utiliser la messagerie électronique

1 journée (7 heures)
2 jours (14 heures)
2 jours (14 heures)
1 journée (7 heures)

Entretien des locaux

- Manipuler les produits d'entretien
- Entretien des sanitaires
- Entretien des sols et des surfaces

1/2 journée (3,5 heures)
1/2 journée (3,5 heures)
1/2 journée (3,5 heures)

Espaces verts

- Entretien du matériel utilisé en espaces verts
- Conduire les tondeuses autoportées en sécurité, obtenir l'autorisation de conduite (formation réalisée uniquement en intra)
- Utiliser les tondeuses thermiques
- Utiliser les débroussailleuses thermiques
- Utiliser un souffleur thermique
- Tailler les haies
- Travailler en sécurité sur les chantiers d'espaces verts
- Tailler les haies en sécurité sur un échafaudage

2 jours (14 heures)



1 journée (7 heures)

1 journée (7 heures)
1 journée (7 heures)
1 journée (7 heures)
1 journée (7 heures)
1 journée (7 heures)
1 journée (7 heures)

Conditionnement, sous-traitance industrielle

- Savoir palettiser
- Former et scotcher les cartons
- Utiliser un transpalette manuel
- Utiliser un transpalette à conducteur accompagnant
- Utiliser une balance électronique
- Conduire les gerbeurs électriques autoportés, obtenir l'autorisation de conduite (formation réalisée uniquement en intra)
- CACES catégories 1, 3, 5 (formation réalisée uniquement en inter)

3 jours (21 heures)

1/2 journée (3,5 heures)

1/2 journée (3,5 heures)

1/2 journée (3,5 heures)

1/2 journée (3,5 heures)



4 jours (28 heures)



3 jours (21 heures)

Santé et prévention au travail

- Hygiène au travail
- Gestes et postures, prendre soin de son corps
- Sécurité au travail
- Communiquer et travailler en équipe
- Equilibre et bien-être, image et estime de soi



Durée

2 jours (14 heures)

 2 jours (14 heures)

 2 jours (14 heures)

 2 jours (14 heures)

3 jours (21 heures)

Vivre en société

- Apprendre à porter secours
- Comprendre sa feuille de rémunération
- Découvrir la langue des signes française
- Se préparer à voter
- Se préparer à l'arrêt de l'activité de travail, à la retraite
- Etre élu au Conseil de la Vie Sociale
- Tutelle, curatelle, quelles différences ?
- Apprendre à gérer son temps libre, ses activités
- Se déplacer en sécurité en milieu urbain et routier à pied, en vélo, en cyclomoteur
- S'initier au code de la route pour valider ses capacités à conduire une voiture sans permis ou envisager le permis B
- Se préparer et se présenter à l'examen du code de la route (permis B)
- Connaître ses droits et ses devoirs au travail
- Activer son Compte Personnel de Formation

1 journée (7 heures)

1/2 journée (3,5 heures)

1 journée (7 heures)

1 journée (7 heures)

1 journée (7 heures)

3 jours (21 heures)

1 journée (7 heures)

2 jours (14 heures)


4 jours (28 heures)

4 jours (28 heures)

5 jours (35 heures)

1 journée (7 heures)

1/2 journée (3,5 heures)

Les formations signalées par l'icône  sont ouvertes conjointement aux travailleurs en situation de handicap et aux professionnels d'encadrement technique.



Les objectifs, programmes et modalités des formations sont téléchargeables depuis notre site internet sur la page « [Nos formations](#) ».

Tous nos programmes sont aménageables à vos besoins.

Vous souhaitez une information, un devis...
n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

Sylvie LOISEAU
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr

Formations à destination des entreprises et des professionnels médico-sociaux

Accompagnement, activité et santé

Dates en inter



Durée

- L'adaptation des activités aux besoins et au rythme des usagers **du 26 au 28 mars 2019** 3 jours (21 heures)
- Faciliter l'activité de travail des ouvriers en situation de handicap **du 14 au 16 mai 2019** 2 jours (14 heures)
- La bienveillance au quotidien (AFNOR) 3 jours (21 heures)
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap présentant des troubles psychologiques et psychiques 2 jours (14 heures)
- Le vieillissement des personnes en situation de handicap 1 journée (7 heures)
- L'accompagnement des personnes vieillissantes présentant une maladie dégénérative neurologique 2 jours (14 heures)
- Manutener, l'art de la manutention des personnes vulnérables 3 jours (21 heures)
- La démarche Snoezelen 1 journée (7 heures)
- L'accompagnement à l'alimentation des personnes dépendantes 2 jours (14 heures)
- La prévention du suicide chez les personnes adultes en situation de handicap vivant seules en appartement 1 journée (7 heures)
- Situation de handicap et conduite automobile (formation destinée aux moniteurs BEPECASER) 1 journée (7 heures)
- La juste proximité dans la relation d'accompagnement 1 journée (7 heures)

Nouvelles technologies

- L'accessibilité de l'ordinateur **les 22 et 23 mai 2019** 2 jours (14 heures)
- L'accessibilité des tablettes iPad, Android **le 13 juin 2019** 1 journée (7 heures)
- L'utilisation de l'iPad dans un cadre professionnel 1 journée (7 heures)
- A la découverte de la fabrication additive (impression 3D) **le 20 juin 2019** 1 journée (7 heures)
- Le processus de fabrication additive (impression 3D) **du 17 au 19 sept. 2019** 4 jours (28 heures)
- L'utilisation des logiciels Pages et Keynote 3 jours (21 heures)
- L'utilisation du logiciel Indesign 3 jours (21 heures)

Pratiques professionnelles

Dates en inter



Durée

- A la découverte de l'entretien d'explicitation **le 26 sept. 2019** 1 journée (7 heures)
- La planification et le suivi de l'activité de travail 1 journée (7 heures)
- La prévention des risques liés à l'activité physique **les 2 et 3 octobre 2019** 2 jours (14 heures)

Le Pôle Etudes et Formation peut également vous accompagner sur des actions de formation concernant, entre autres, les écrits professionnels, les relations famille, handicap et institution, l'accompagnement au domicile, le rôle des surveillants de nuits...

Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

- Du référentiel d'atelier à la reconnaissance des compétences **les 14 et 15 octobre 2019** 2 jours (14 heures)
- La reconnaissance et l'application du droit à la compensation dans la démarche de V2AE © **le 16 oct. 2019** 1 journée (7 heures)
- La mise en oeuvre des livrets de savoir-faire professionnels **les 17 et 18 octobre 2019** 2 jours (14 heures)

Vivre et travailler ensemble

- Sensibilisation au handicap 1 journée (7 heures)
 - L'accessibilité des supports et des documents (format facile à lire et à comprendre) 2x2 jours (28 heures)
- Les personnes accompagnées peuvent participer aux 2 dernières journées de cette formation.

Toutes nos formations peuvent être réalisées en intra sur votre établissement.

Les objectifs, programmes et modalités des formations sont téléchargeables depuis notre site internet sur la page « [Nos formations](#) ».

Tous nos programmes sont aménageables à vos besoins.

Vous souhaitez une information, un devis...
n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

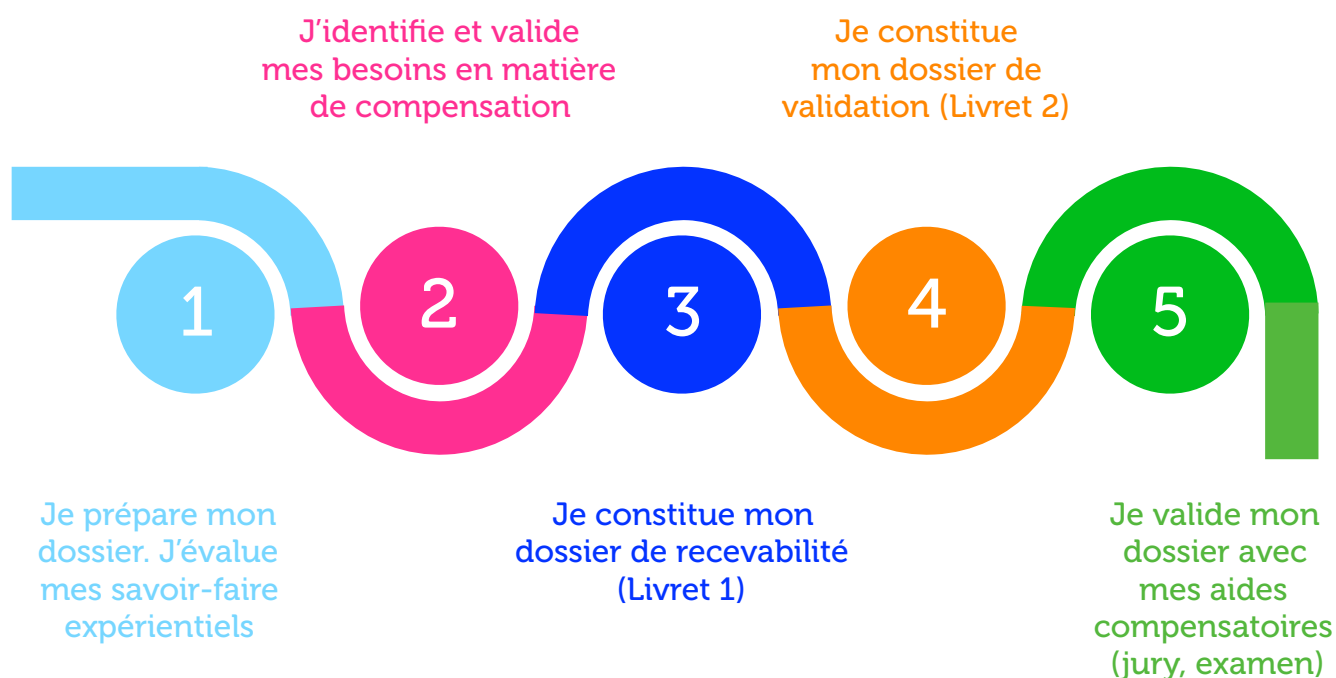
Sylvie LOISEAU
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr

Prestations et services aux personnes, aux professionnels et aux entreprises

La Validation Adaptée des Acquis de l'Expérience (V2AE©)

L'égalité des chances pour faire reconnaître son expérience professionnelle.

La V2AE© offre la possibilité aux personnes en situation de handicap travaillant en ESAT ou en EA de démontrer et faire reconnaître leurs compétences acquises par le biais des savoirs expérientiels et des moyens de compensation mis en œuvre, dans le respect de la loi du 11 février 2005.



Formation et accompagnement des professionnels d'encadrement à :

- L'élaboration des référentiels d'atelier et des savoir-faire professionnels ;
- L'intégration de la démarche en lien avec le projet personnalisé ;
- La préparation et suivi des travailleurs dans les étapes de la V2AE ;
- L'identification et la validation des moyens de compensations nécessaires.

Etudes de l'environnement et de l'activité de travail

- Diagnostic accessibilité de vos locaux, de votre entreprise, de votre domicile (diagnostic habitat-mobilité) avec préconisation de solutions adaptées ;
- Mesure de l'impact environnemental sur l'activité ;
- Observation de l'accessibilité des espaces ;
- Aménagements, adaptation des ateliers, des postes de travail ;
- Identification des difficultés individuelles et des modes compensatoires ;
- Préconisation de matériels adaptés (assises, plan de travail, aides techniques...) ;
- Apport de conseils techniques et pédagogiques ;
- Mise en place de groupes d'expression, de réflexion et de concertation.

Conseils et consultations en informatique spécialisée

- Evaluation des besoins, apport de conseils, aide au choix de solutions appropriées ;
- Essai de matériels et de solutions spécifiques ;
- Préconisation de solutions techniques et logistiques adaptées à vos besoins ;
- Accompagnement à la mise en oeuvre ou l'adaptation d'outils informatiques au sein d'un établissement ou d'un service.



Fabrication additive * (impression 3D)

- Fabrication d'une aide technique ou d'un objet à partir d'un fichier STL ;
- Modélisation 3D.

* Service réservé aux ergothérapeutes et aux professionnels techniques du secteur médico-social.

Vous souhaitez une information, un devis...

N'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

Sylvie LOISEAU
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr

Régularisation et préparation du permis B

Le Pôle Etudes et Formation et l'auto-école SOTEAU forment depuis 2010 les personnes en situation de handicap à la sécurité dans leurs déplacements en milieu urbain et routier.



L'objectif visé est simple mais important : Apporter une plus grande autonomie dans les déplacements pour maintenir, améliorer, développer sa vie sociale et professionnelle.

Fortes de cette expérience, nous accompagnons les personnes en situation de handicap désireuses d'obtenir leur permis B ou de le régulariser devant la commission médicale de la préfecture.

Les prestations :

- Les rapports d'expertise : évaluation technique et ergothérapique en situation de conduite.
- La formation de l'apprentissage de la conduite accessible (et la régularisation du permis B) par des moniteurs diplômés formés à la notion de handicap.
- La préparation des personnes en situation de handicap au mode de passation de l'examen du code de la route (ETG).
- L'accompagnement adapté aux besoins de la personne jusqu'à la présentation à l'examen.
- L'essai d'équipements spécialisé.
- L'adaptation personnalisée du poste de conduite.
- La mise en relation avec un équipementier.

Vous souhaitez une information...
n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

Sylvie LOISEAU
Tél. 02 38 52 12 12
formation@centarpents.fr
www.centarpents.fr



Nos services



Vous pouvez bénéficier, sur réservation 8 jours à l'avance, du service de restauration de l'Institut Les Cent Arpents pour un tarif de 12 € par repas.

Le Pôle Etudes et Formation vous propose, sur réservation, un service de transport vers ou depuis la gare d'Orléans ou de Fleury Les Aubrais.

Les personnes en situation de handicap logées dans un hôtel à proximité de nos locaux peuvent bénéficier d'un service de transport et d'une permanence d'urgence.



Nos salles de formation sont accessibles. Elles disposent d'un accès Wi-Fi.

Notre salle informatique est équipée d'ordinateurs (Windows, MacOS, Ubuntu), de tablettes tactiles, de périphériques d'accessibilité.

Si vous venez en voiture, un parking est à votre disposition.

Si vous venez en bus, n'hésitez pas à consulter le site de la TAO (www.reseau-tao.fr) pour identifier la ligne correspondant à votre situation géographique. Les arrêts les plus proches se nomment « Grands Champs », « Jacinthes », « Debacq ».



Vous souhaitez un renseignement.
N'hésitez pas à consulter notre site.

www.centarpents.fr



institutlescentarpents